



Kirkland est une ville dynamique qui offre à ses citoyens et citoyennes un milieu de vie harmonieux. Étant la plus jeune municipalité sur l'île de Montréal, elle est composée de magnifiques quartiers résidentiels en plus de corridors commerciaux où de nombreuses entreprises locales, nationales et internationales sont établies. Ville moderne et attrayante où la convergence des cultures, l'épanouissement et le progrès s'entremêlent, Kirkland est une ville d'exception, synonyme de vitalité et de qualité de vie.

CHAUFFEUR-JOURNALIER (POSTE SAISONNIER)

Sous la supervision du contremaître, la personne est principalement responsable de conduire prudemment l'appareil qui lui est confié et d'effectuer, dans les meilleurs délais et selon les règles d'usage, les diverses tâches qui peuvent lui être assignées.

Principales responsabilités et tâches :

- S'assure du bon état de son véhicule et effectue des travaux d'entretien ;
- Exécute des tâches manuelles reliées à l'entretien, la propreté et autres travaux généraux ;
- Transporte les employés aux lieux de leur travail;
- Voit à l'outillage nécessaire aux travaux. Fait des courses de nature variée ;
- Fait le chargement, le déchargement et le transport de matériaux et d'équipements ;
- Remorque des appareils jusqu'aux endroits où ils sont requis. Aide à l'installation de ces appareils ;
- Conduit, au garage et aux chantiers, divers appareils lourds;
- Contribue au maintien d'un environnement de travail positif et sécuritaire ;
- Effectuer toute autre tâche connexe.

Horaire de travail :

- Lundi au vendredi, de 7h30 à 15h30 (37,5 heures par semaine)
- Maximum de 35 semaines à compter du mois d'avril. La durée pourrait changer si les besoins de la Ville l'exigent.

Salaire : 32.59 \$ l'heure

Qualification, habiletés et exigences:

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- Détenir un permis de conduire valide classe 5
- Quelques années d'expérience dans la conduite ou l'opération des véhicules et des appareils motorisés concernés
- Détenir une attestation du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP) (les candidats qui ne détiennent pas l'attestation doivent être en mesure de l'obtenir durant la période probatoire)
- Posséder un permis de conduire classe 3, avec les mentions F et M (les candidats qui ne le détiennent pas doivent être en mesure de l'obtenir durant la période probatoire)
- Connaissances des règlements de la circulation et les mesures de sécurité à observer
- Savoir lire, écrire et parler le français, et avoir une connaissance de base de l'anglais
- À faire preuve de tact et de courtoisie

Les personnes intéressées à occuper ce poste doivent faire parvenir leur candidature à la Division des ressources humaines par courriel à emplois@ville.kirkland.qc.ca.

La Ville de Kirkland souscrit au principe d'égalité en emploi et s'est engagée à instaurer des processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Les femmes, les autochtones, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles et ethniques sont invités à soumettre leur candidature. Il incombe au postulant de nous aviser en temps opportun, de tout besoin spécifique pour lequel des mesures d'adaptation doivent être prises pour lui permettre une évaluation juste et équitable. Les renseignements reçus à ce sujet seront traités confidentiellement.

Le genre masculin est employé comme générique, dans le seul but d'alléger le texte.